GRAND PRIX DE DONNERY

LES 10 & 11 MAI 2025

GOLF DE DONNERY

Adresse postale où envoyer les inscriptions :
ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE DONNERY
GRAND PRIX
DOMAINE DE LA TOUCHE – 45450 DONNERY

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d' Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la FFGolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 € pour l'année 2025. Les joueurs non-licenciés en France devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf. **Épreuve non-fumeurs.**

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :	index inférieur à 14,4	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 11,4	Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	**Dont Dames** minimum	**Dont wild cards** maximum
120	**36**	**12**

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Grands Prix 1.4.4.b).

Note 1 : La *Ligue du Centre-Val de Loire* dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du ***25 avril 2025.***
Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

3- INSCRIPTIONS

Les inscriptions, uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **à partir du 25 MARS 2025 et Jusqu'au 25 avril 2025 à 12 heures**, seront adressées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page. La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes — 90 Euros (45 € pour les membres du club ou les abonnés des golfs de Donnery et Limère)
- Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) — 55 Euros (30 € pour les membres du club ou les abonnés des golfs de Donnery et Limère)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2007 ou après) — 45 Euros (25 € pour les membres du club ou les abonnés des golfs de Donnery et Limère)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 9 Mai 2025, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Dimanche 11 mai 2025, environ 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail. Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel